



Des références technico-économiques acquises pour l'oléiculture bio

par Marie Singer, technicienne au CIVAMBIO 66 (Centre d'Initiatives et de Valorisation de l'Agriculture BIOlogique et du milieu rural)
et Patrick Marcotte, Chargé de mission FEL, Sud et Bio Languedoc-Roussillon.



Photo 1 : verger de Picholines chez Monsieur Raymond Garcia.

1

Le programme triennal d'acquisition de références technico-économiques en oléiculture biologique mis en œuvre par Sud et Bio et la Chambre d'Agriculture du Gard pour l'AFIDOL (Association Française Interprofessionnelle De l'Olive) s'est achevé le 30 mars 2014 avec l'organisation de la rencontre qui a rassemblé comme chaque année les exploitations oléicoles biologiques associées au réseau de références en Languedoc-Roussillon.

UNE EXPLOITATION DE RÉFÉRENCE SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA SOURCE DE PERRIER

Cette rencontre co-animée par Marie Singer, technicienne oléicole pour Sud et Bio Languedoc-Roussillon - Civambio 66,

Bernard Assenat de la Chambre d'Agriculture du Gard et Jean-Michel Duriez ainsi que Sébastien Le Verge de l'AFIDOL a eu lieu chez Raymond Garcia à St Christol (34). Raymond Garcia comme les 7 autres oléiculteurs bio participant à ce groupe, a fait visiter son oliveraie et détaillé son itinéraire technique.

L'oléiculture est une activité complémentaire pratiquée sur une trentaine d'hectares dont 13 ha situés dans le périmètre de captage de la source Perrier à Vergèze. Le choix de l'agriculture biologique sur ce périmètre correspond donc bien à l'objectif de protection de la qualité des eaux de la nappe qui alimente la source. Le chiffre d'affaires oléicole représente en 2012, 33% de chiffre d'affaires total de l'exploitation qui s'étend sur 200 ha de blé dur (en location), 4 ha de vignes et 2 ha d'asperges.



BILAN TECHNIQUE ÉCONOMIQUE 2012-2014



Photo 2 : réunion du groupe dans le verger

2

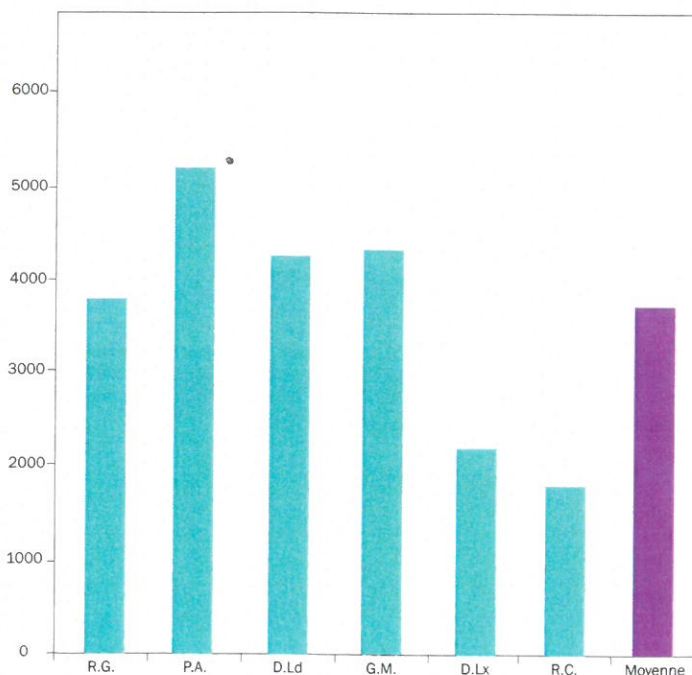
Tous les oléiculteurs présents ont évoqué le caractère exceptionnel de cette saison oléicole 2014 avec une très forte présence de la mouche qui a impacté fortement les récoltes et les résultats économiques des exploitations.

La variabilité des résultats a cependant montré que certaines pratiques culturales ont permis de mieux résister à un niveau de risque sans égal, quelle que soit la situation géographique des vergers.

Après la visite de terrain, les techniciens ont avec le groupe fait l'analyse et le bilan des 3 années de suivi 2012, 2013 et 2014 au niveau technique et économique.

Comme le montre le graphique ci-dessous, les charges en production biologique se situent en moyenne à 3846€/ha. Le rendement récolté en moyenne sur 3 ans est de 1.5 tonnes d'olives, ce qui est assez faible mais la récolte de 2014 n'explique pas à elle seule ce niveau de production qui peut être amélioré.

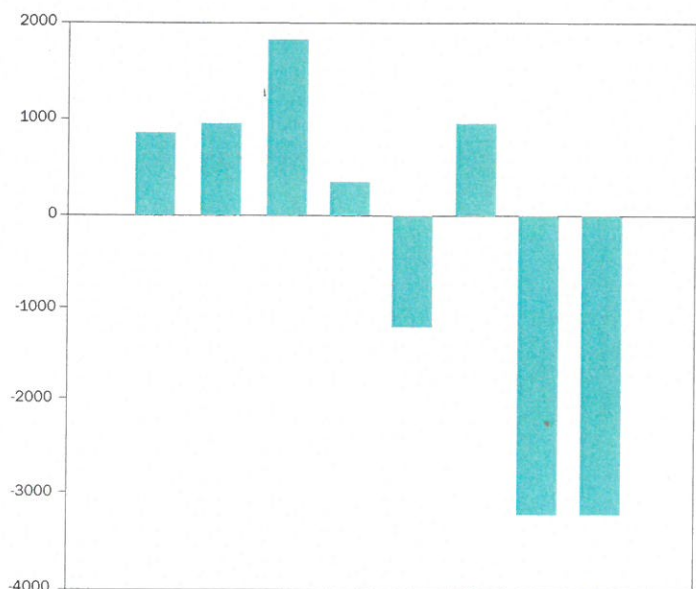
MOYENNE DES CHARGES TOTALES 2012-2014 EN €/HA



La production d'olives, comme toutes les productions fruitières conduites en agriculture biologique nécessite une adaptation de la fertilisation et de la maîtrise de l'enherbement à la nature du sol du verger.

L'agriculture biologique ne peut s'apparenter à une culture extensive, elle nécessite des apports organiques en amendements pour l'entretien de la vie du sol et en engrais pour assurer un niveau de production satisfaisant. L'absence de programme de fertilisation impacte significativement le niveau de récolte jusqu'à pouvoir entraîner parfois une marge négative.

MOYENNE DES MARGES BRUTES 2013-2014 EN €/HA



L'absence de programme de fertilisation

impacte significativement

le niveau de récolte



L'irrigation est également un facteur limitant le rendement, pour autant un verger conduit en sec peut dégager des marges économiques intéressantes. C'est le cas de l'exploitation qui dégage la meilleure marge dont les bons résultats sont assurés par un niveau de fertilisation et un travail du sol favorisant son activité microbienne conjuguée à une protection très soignée contre la mouche à base d'argile blanche. Des marges de progrès existent au niveau de la fertilisation, trop souvent négligée au niveau de la quantité et du positionnement des engrais organiques. La fertilisation doit être incorporée au sol pour être minéralisée par les micro-organismes.

Par ailleurs, la maîtrise de l'enherbement jusqu'à l'aplomb de l'arbre est essentielle pour limiter la concurrence avec



Photo 3 : oliviers protégés par l'argile.

3

le développement de la production. Raisonement de la fertilisation, maîtrise de l'enherbement et pilotage de l'irrigation lorsqu'elle est possible sont les facteurs clés de la productivité du verger d'olivier bio ; tel est le principal enseignement de ce programme de 3 ans.

L'autre contrainte technique qui n'était pas l'objet prioritaire des travaux réalisés est bien sûr la maîtrise de la mouche. L'année 2014 a confirmé que les applications d'argile blanche calcinée en répétant les passages, si nécessaire en fonction de la pluviométrie peuvent limiter significativement les dégâts si une vigilance permanente est assurée de début juin jusqu'à fin septembre.

LES ACQUIS DE RÉFÉRENCE POUR GUIDER LA CRÉATION DE NOUVEAUX VERGERS D' OLIVIERS

Dans le cas de la création d'un nouveau verger d'oliviers destiné à être conduit en agriculture biologique, le choix doit privilégier les variétés moins attractives et une implantation en coteaux plutôt que dans des bas-fonds humides.

Le haut niveau qualitatif des huiles produites et la typicité des terroirs du Languedoc-Roussillon justifient des niveaux de prix plus élevés en bio comme en conventionnel par rapport à la concurrence espagnole ou italienne. Si le prix élevé de la production biologique régionale (de 18 à 24€/litre) compense parfois un niveau de charges élevé et/ou un rendement limité, il ne dispense pas de la nécessité de poursuivre la recherche d'améliorations techniques : telle est la conclusion des producteurs associés à ce réseau de références en bio.

D'autres pistes pour améliorer la biodiversité fonctionnelle du verger et même l'image écologique de l'exploitation oléicole ont été évoquées : haie composite, semis d'engrais verts et de bandes fleuries et même pose de nichoirs pour limiter les populations d'insectes ravageurs. Ces pistes de travail pourraient faire l'objet d'un nouveau programme, en accord avec les partenaires concernés en s'appuyant sur un réseau d'exploitations oléicoles bio plus étoffé pour assurer une meilleure représentativité des types d'exploitation oléicole et une diffusion plus large et plus rapide des informations et résultats avec la constitution de groupes d'échanges oléicoles bio dans chaque département.



Travaux réalisés dans le cadre d'un co-financement de l'Union Européenne, France AgriMer et l'AFIDOL (règlement européen CE n° 867/2008 du 3 septembre 2008, portant modalités d'application du règlement CE n° 1234/2007. L'AFIDOL est une organisation d'opérateurs oléicoles agréée sous le numéro OPEO 2012/01).